

5 décembre 2008

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

<p style="text-align: center;">INFOVISTA (Euronext Paris)</p>

Par courrier du 1^{er} décembre 2008, complété par un courrier du 4 décembre, la société Versata Entreprises Inc (1) (6011 W. Courtyard Drive, Austin, Texas, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en hausse, le 25 novembre 2008, par suite d'une acquisition d'actions INFOVISTA, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société INFOVISTA et détenir 1 003 529 actions INFOVISTA représentant autant de droits de vote, soit 5,19% du capital et des droits de vote de cette société (2).

(1) Contrôlée par la société Trilogy Entreprises Inc, dont le principal actionnaire est M. Joe Liemandt.

(2) Sur la base d'un capital composé de 19 349 829 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.